

milliaires du Conseil, devant lesquels tous les porteurs seront tenus de les représenter incessamment : on distinguera celles qui ne doivent rien perdre d'avec les autres, & on liquidera en même tems les intérêts desdites promesses, depuis le jour qu'ils sont dûs, jusqu'à celui que la rente des Contracés commencera à courir, qui seront payés jusqu'au remboursement du capital. Les cinq millions de rente annuelle, seront employés à payer de fix en fix mois lesdits intérêts, & le surplus à rembourser des Capitaux : de maniere qu'à mesure que ces remboursemens se feront, l'intérêt diminuera, & les fonds pour faire le payement en entier des principaux augmentera, ce qui procurera d'autant plutôt le remboursement des rentes, la cessation de la levée de l'imposition des quatre sols par livre des Fermes, celle de la Capitation & du Dixième affectés à ce remboursement &c.

*Mort du
Roi Louis
XIV. sur-
nommé le
Grand.*

VII. Le Roi Louis XIV. surnommé le Grand, après une maladie de 18. à 20. jours, (pendant laquelle on aperçut la gangraine à la jambe, qui s'étendit peu à peu aux autres parties du corps,) mourut à Versailles le premier Septembre à huit heures un quart du matin, après avoir donné jusqu'à ses derniers momens des marques d'une grandeur d'ame & d'un Heros véritablement Chrétien. Il étoit né à St. Germain le 5. Septembre 1638. & commença à regner le 14. Mai 1643. Le 9. Juin 1660. il épousa Marie Theresé d'Autriche, fille aimée du Roi d'Espagne Philippe IV. & l'unique que ce Prince eut de son premier mariage avec Elisabeth de France. Le Roi Louis XIV. eut de ce mariage Monseigneur Louis Dauphin